Sur les marchés de nos grandes villes

A QUÉBEC

Le marché de fin de semaine fut très avantageux et pour le producteur et pour le consommateur. Des quantités très fortes de légumes de toutes sortes étaient offertes en vente et les consommateurs s'étaient rendus nombreux. L'événement principal du marché fut la vente des fraises. Elles se sont vendues 5c et 6c le casseau et la quantité offerte était très considérable, cependant elles ont toutes trouvé preneur. Il y avait beaucoup moins de beurre et d'œufs mis en vente. Les œufs se vendaient 33c, le beurre 35c. La rhubarbe avait pratiquement disparu du marché et la petite quantité r stant se vendait 5c le paquet. Les radis étaient à quatre paquets pour 5c. Les concombres importés à 10c chacun et les tomates importées à 18c. La laitue se vendait 3 paquets pour 5c et les échalottes 3 paquets pour 5c.

A MONTRÉAL

Marché Bonsecours

Les acheteurs semblaient plus ou moins enchantés de se voir forcés de payer 40 sous la douzaine pour les nouveaux choux-fleurs. On pouvait en trouver à 25 sous la douzaine, mais ils n'étaient pas de grosseurs atisfaisante. Les concombres se vendaient $1. la douzaine. Le céleri frais et tendre se vendait $1.50 la douzaaine de paquets. La laitue, deux pieds pour 5 sous; les radis, 5 sous le paquet; les choux se payaient 60 sous la douzaine; les épinards, $1.00 la boîte. Les petits pois verts se vendaient facilement à 12 sous la livre, et les oignons, 15c la douzaine.

Les groseilles commencent à être plus abondantes et elles se vendent $2.50 pour une boîte d'environ 5 gallons. La rhubarbe qui devient de plus en plus rare, ne rapporte guère plus que 15 sous la douzaine de paquets. Il y avait des quantités assez fortes de fraises en vente sur le marché et elles se vendaient $2.50 pour 25 casseaux; mais les personnes qui en achetaient pour les mettre en conserves étaient plutôt rares; elles préfèrent attendre encore quelque peu.

Il y avait abondance de fleurs. Les pivoines qui se font maintenant rares, se payaient 75 sous la douzaine; la fleur qui devient populaire est le petit pois de senteur qui se détaille à 15 sous le paquet.

Dans les halles du marché, il y avait une tendance presque générale à la hausse dans lesprix, particulièrement dans ceux des viandes. Le bœuf, le veau se vendaient à peu près deux sous de plus la livre. L'agneau se payait pratiquement les mêmes prix que la semaine dernière. Le beurre et les œufs très frais se payaient les mêmes prix.

A SHERBROOKE

Fruits et légumes:—

Salade, le pied	.05, 6 pour .25
Radis, le paquet	.05, 6 pour .25
Oignon, le paquet	.05
Persil, le paquet	.05
Rhubarbe, le paquet	.05, 6 pour .25
Fèves mûres, la livre	.20
Navets, le paquet	.15, 2 pour .25
Patates, (nouvelles)	.70 le peck
Betteraves, le paquet	.10, 2 pour .15
Carottes locales, le paquet	.10

Légumes et fruits importés:—

Céléri, le pied	.25 et .30
Choux, chacun	.10
Choux-fleurs	.25
Concombres, chacun	.15, 2 pour .25
Tomates, la livre	.30 et .35
Pommes, le ¼ de peck	.35 et .40
Fraises, le panier	.30
Fraises des champs, la pinte	.50 (locales)
Melons français, chacun	.25
Melons de miel, chacun	.60
Framboises, le panier	.50 (locales)
Groseilles vertes, le panier	.20 (locales)
Cerises de France, (blanches)	.20 (le panier)
Cerises de France, (rouges)	.25 (le panier)

Produits laitiers et autres:—

Beurre de Ferme, la livre	.38
Beurre de Crèmerie, la livre	.40
Crème, la pinte	.50
Fromage Canadien, la livre	.23 à .30
Œufs, la douzaine	.35 et .38

Ce que les oeufs coûtent à produire

De tous les tableaux que contient le rapport du Concours canadien de la ponte, les plus intéressants peut-être sont ceux qui montrent le prix de revient des œufs ou le coût de la production. Le meilleur groupe du concours de 1924-25 contenait dix Leghorns blanches qui ont pondu 2,271 œufs pendant l'année, au coût total de $22.83 pour la nourriture, soit un prix de revient de 12c par douzaine. Les œufs pondus se sont vendus $94.05, laissant un bénéfice sur le coût de la nourriture de $71.22. Les notes relatives à un autre groupe de la même race sont en contraste marqué avec ces chiffres: ici, la ponte n'a été que de 1,227 œufs pendant l'année. Ce groupe a consommé un peu plus de grain à litière et de gravier et un peu moins du mélange de grain et de coquilles, et le coût de la nourriture s'est monté à $24.44, soit $1.61 de plus que pour les pondeuses les plus fortes. Les oeufs se sont vendus $48.29 laissant un bénéfice de $23.85 sur le coût de la nourriture. Le prix de revient par douzaine a été de 23.8 cents, soit près du double de celui du groupe à 2,271.

On peut se procurer le rapport des concours nationaux canadiens de ponte en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Ce rapport couvre le système de l'enregistrement des volailles pour 1924-25 et 1926-27. Ceux qui s'intéressent à l'élevage pedigré des volailles trouveront ce rapport très utile, car il leur permettra de savoir où sont les éleveurs dans toutes les provinces qui s'intéressent à l'enregistrement des volailles.

C'est par l'intermédiaire de ces concours que les oiseaux se qualifient à l'enregistrement dans les Livres nationaux canadiens de bétail. Le rapport traite en détail des règlements gouvernant l'enrgeistrement.

POUR RENSEIGNER LE PRODUCTEUR

PRIX DU MARCHÉ A MONTRÉAL

DERNIERE HEURE

Beurre Frais:—

Spécial pasteurisé	36½c a livre.
Pasteurisé No 1	36½c a livre.
No 1	35½c a livre.
No 2	34½c a livre.

Fromage

	Blanc	Coloré
Spécial	16⅝	16⅞c la livre.
No 1	16⅜	16⅝c la livre.
No 2	15⅜	15⅝c la livre.

Foin:—

No 2	$16.00 la tonne.
No 3	$15.00 la tonne.
Foin: mil et trèfle	$13.50 à $14.00 la tonne.

Œufs:—

Frais extras	32c la douzaine
Frais premiers	27c la douzaine
Frais seconds	24c la douzaine

Patates:—

De Québec, au char Du Nouveau-Brunswick, au char De l'Ile du Prince-Edouard, au sac	1.10 par 90 lbs.
De Québec, au détail Du Nouveau-Brunswick, au détail De l'Ile du Prince-Edouard, au détail	$1.10-1.15 par 80 lbs

Rapport Télégraphique Officiel sur les Marchés

LE 4 JUILLET 1929

Montréal:—

Pommes de terre du N. B. 80 lbs. "A"	1.00 à 1.10
Fraises du N. B. pinte	.15 à .18
Framboises de Québec, chop	.20 à .25
Betteraves de Qué. bottes d'une doz	.40 à .50
Choux-fleurs de Qué. douz	1.00 à 2.50
Choux de Québec, douz	.75 à .85
Carottes de Qué. douz	.25 à .30
Céleri de Qué. douz	1.50 à 2.00
Concombres de Qué. douz	.90 à 1.00
Laitue Iceberg de Qué. cag	.50 à .60
Pommes de terre de Qué. nouv. 80 lbs	2.00 à 2.25
Navets de Qué. botte d'une doz	.65 à .75
Framboises d'Ont., chop	.30 à .35
Fraises d'Ont., pinte	.12 à .15
Asperges d'Ont., 11 pintes	3.00 à 3.50
Fèves d'Ont. 11 pintes	1.25 à 1.50
Betteraves d'Ont., pan. nouv	1.25 à 1.50
Choux-fleurs d'Ont., pan	2.00 à 2.25
Choux, d'Ont., pan	2.00 à 2.25
Concombres, d'Ont., 11 pintes	1.25 à 1.50

Importés:—

Abricots, cag. No 1	2.50 à 2.75
Cantaloupes, 36	4.25 à 4.50
Melons H. D. cag	3.00 à 3.50
Raisins, caisse	6.00
Pastèques, pan	.40 à .80
Tomates, pan. Texas, No 1	4.00 à 4.25
Carottes, nouv., cag	4.00 à 4.25
Céleri, cag	9.00 à 10.00
Concombres, cag. 5 doz	3.50
Oignons egyptiens, sac	2.75 à 3.00

N. B. de pommes de terre,
I. P. E. 1 de pommes de terre,
Québec 1 de pommes de terre,
Ont. 1 de pommes de terre,
Ont. 11 de fraises, 11 de fruits et lég. mél.

Importés:—

14 de pommes, 11 de cantaloupes, 3 de pêches, 3 de prunes, 34 de tomates, 7 de pastèques, 9 de bananes, 1 de pamplemousses, 3 de citrons, 52 d'oranges, 15 de fruts mél. 1 de choux, 3 de carottes, 3 de concombres, 4 de céleri, 27 de pommes de terre, 1 de lég. mél.

Québec:—

Commerce bon.

Pommes de terre du N. B. qtl. 'A'	1.25
Pommes de terre du Qué. qtl. 'A'	1.25
Choux de Qué. douz	1.75
Concombres de Québ. doz	1.25 à 1.40
Laitue de Qué. doz	.35
Echalotes de Qué. botte d'une doz	.35
Fraises de Qué. chop	.08 à .10
Radis de Qué. doz	.25
Asperges d'Ont. pintes, pan. 11 pintes	2.00
Cerises rouges aigres, pan. 11 ptes	1.50

Importés:—

Pommes Duchesse, pan. d'un boiss. No 1	3.50
Pommes Transparente, pan. boiss No 1	3.75
Pommes de terre, bl. No 1	7.00
Pommes de terre, bl. No 2	6.00
Fèves à beurre, pan	4.00
Carottes, Bermudes, cag. de 4 doz	2.50
Céleri, cag. Cal	11.00
Cantaloupes cag. 12 à 15	2.25
Melons Honey Dew, cag. de 8	4.50
Pistèques, chac	.75 à 1.10
Oignons egyptiens, qtl. choix	4.00
Tomates Tenn., cag. de 4 pan	2.00

Arrivages de Wagons du 4 au 10 juillet:—

N. B. 5 de pommes de terre,
Ont. 1 de choux.

Importés:—

3 de pommes, 17 de bananes, 1 de citrons, 2 d'oranges, 1 de prunes, 1 de fruits mélangés.

J. H. L.

VALEUR COMPARATIVE des PRINCIPAUX ALIMENTS pour BÉTAIL

	Ce qu'on achète pour $1.00			
		en		
		Protéine	Principes nutritifs	Valeur comparative en argent
	Prix	lbs.	lbs.	
Trèfle Rouge	$12.00	12.6	84.7	$1.00
Luzerne	14.00	15.1	73.9	.94
Drèches de Brasserie	27.00	15.9	48.6	.79
Mil	14.00	4.3	69.8	.71
Gluten	33.00	12.9	48.4	.67
Criblures de blé	25.00	7.5	50.9	.61
Gru rouge	31.00	8.7	44.7	.56
Son	29.00	8.7	42.0	.54
Orge	.81½	5.3	46.6	.54
Gru blanc	37.00	8.4	41.7	.53
Avoine	.58½	5.7	38.6	.52
Tourteaux de coton	53.00	13.9	46.6	.50
Blé d'Inde	1.10	4.2	46.6	.50
Moulée de Viande	73.00	16.0	23.8	.50
Tourteaux de lin	58.00	10.5	26.9	.41

N.B.—Les comparaisons faites dans la 4ième colonne sont basées sur la valeur relative de la protéine et des autres principes nutritifs contenus dans les divers aliments.

Cette comparaison pourra aider dans le choix des moulées que l'on devra acheter pour composer la ration de nos animaux.

Les prix donnés dans ce tableau sont cotés d'après le marché de Montréal, F.A.B., cet endroit.

LA L

Consultations l

J.-Abel Rochette, C.R.

AVIS IMPORTANT.—Nos correspon des règles suivantes établies par le consultation: c'est pourquoi toute de constater si le correspondant est abon tin; 3o Nos avocats consultants ne s nant les loi qui gouvernent les chos une longue étude, font choses à traite une réponse immédiate par lettre. nos

UNE DONATION D'UN ONCL EST-ELLE VALIDE?—(Réponse à H **de mes oncles est malade depuis si commencement de sa maladie, le doc d'arranger ses affaires, qu'il n'en av temps à vivre. Mon oncle a fait ven et m'a fait donation d'une maison. O cette donation est nulle, parce que m malade lors de la donation. Mais debout et sain d'esprit. Voulez-vou cette donation est valide, et dans la né faudrait faire pour la rendre valide?**

R. La loi dit que les donations con sont nulles comme réputées à cause qu'elles sont faites pendant la maladi telle du donateur suivie ou non de aucune circonstance n'aide à les valid teur se rétablit et laisse le donataire pendant un temps considérable, le vi

Nous sommes bien d'opinion que mourait d'ici quelque temps, la do nulle.

Ce qui serait préférable en la circon sûr serait que votre oncle fasse un t lequel il vous léguerait sa maison.

OBLIGATION DE BORNER LO PROPRIÉTAIRES NE S'ENTEND (Réponse à G. R.)—**Q. J'ai acheté six arpents et quatre vingt-dix perc ficie, le tout plus ou moins.**

Mon voisin me dit qu'il a un arpe gueur sur ce numéro.

A-t-il le droit d'entrer sur ce numé que je fasse tirer les lignes par un a vrai-je payer l'arpenteur moi-même?

R. Tout propriétaire peut obliger bornage de leurs propriétés contigue peut s'effectuer soit de concert entre leur fait, soit par l'intervention de l ciaire.

Les frais de bornage sont commun de litige, les frais sont laissés à la disc torité judiciaire.

Ainsi donc si vous vous entende vous devrez payer chacun la moitié l'un de vous prend des procédures po tre à borner, ce sera le tribunal qu qui doivent être supportés les frais.

TERRAIN D'UNE ROUTE FER (Réponse à A. L.)—**Q. Veuillez-vous renseignements: Une route entre moi a été fermée par le Conseil d disant que le terrain retourne où la ro Je veux savoir si c'est au Conseil à route retourne, ou aux voisins à pay cette route?**

Nous n'avons pas de clôture de la Conseil à voir à ces frais? Nous s voisins de cette route, est-ce que les sont obligés à cette route, et le C obligé?

R. Le terrain d'une route fermée r au terrain dont il a été détaché, et est l'occupant de ce terrain. Si le terr fermé n'a pas été détaché des terra revient de droit aux terrains entre situé pour moitié du chemin.

Les frais de fermeture sont faits au tenus à l'entretien de la route.

Les voisins sont obligés à la clôture cun pour sa part respective.

L'inspecteur agraire a le pouvoir question après avoir entendu les part

FOSSÉ DE LIGNE.—(Réponse **J'ai absolument besoin d'un fossé voisin ne veut pas répondre en faisa fossé est absolument nécessaire l'eau des sources nombreuses de venir rendre mon chemin mou et im min qui me coûte au-dessus de $150**

Mon voisin prétend ne pas être ob parce que le lot a été vendu au Co au nom d'un premier retraité pou profit d'un autre du nom de celui à q vendu. Comme cela, il est encore au me en justice.

Est-ce que cet homme qui a le lot obligé de me répondre à moi, son vo sa part de fossé, attendu que ce fos vrait être fait dans le bois et est nê chemin qui est tout-à-fait indispens faut-il attendre qu'il ait le contrat d doit répondre? D'un autre côté enfi vendu ce lot par contrat à quelqu' donné un sou ni au vendeur ni au quoi, le vendeur l'a retrait par mo car il avait été vendu au Conseil pou

R. Votre question est un peu e pendant ce qui nous paraît clair, avez besoin d'un fossé de ligne, que voisin a après avoir été vendu pri cipales, a été revendu par l'acquér subséquemment retrait par le prem et est actuellement en la possession

Vous avez droit à votre fossé de lig vous adresser à celui qui est actue session de ce lot, retrait par vous en son profit, suivant la loi.

Si celui-ci ne consent pas à votre devez vous adresser à l'inspecteur ag dra les parties intéressées, et verra dre justice.

CHANGEMENT DE CHEMIN L. M.)—**Q. Peut-on m'obliger de c tée. J'ai une montée de sable, et m'envoyer dans une montée mauv montée où il ne reste personne. Elle charroyer du bois. Six cultivateur dans ce rang, et sont tenus à l'en montée. Voilà quatre ans qu'on n' de bois, elle est presqu'abandonné**

R. Le Conseil a ce pouvoir, s'il loi, et fait les procédures nécessaire bal ou règlement. Vous n'auriez d les tribunaux que si on vous traite ce grave et vous cause un préjudi